

TROUSSEAU INTERNAT

Le collège fournit le matelas et une couverture de laine (pour les exercices d'évacuation) qui devront être tenus en bon état.

Les familles doivent fournir :

OBLIGATOIREMENT (tout le linge marqué au nom et au prénom de l'élève)

- 1 oreiller
- 1 couette (pas de sac de couchage)
- 2 paires de draps pour lit de 1.90 x 0.90 : une paire de draps de rechange devant toujours être dans l'armoire de l'élève.
- 2 taies d'oreiller
- 1 alèse protège-matelas obligatoire
- 1 sac pour le linge sale
- 1 cadenas permettant la fermeture de l'armoire de l'élève

Une vérification sera effectuée à l'arrivée de l'interne qui ne pourra être admis sans ces pièces.

NECESSAIREMENT

Le linge indispensable pour vivre dans les conditions d'hygiène acceptables pour tous une semaine au collège.

- Chaussons ou chaussures d'intérieur
- Robe de chambre
- Serviettes de bain et gants de toilette
- Mouchoirs
- Pyjama ou chemise de nuit
- Linge de corps et chaussettes de rechange en quantité suffisante pour permettre d'en changer au moins trois fois dans le courant de la semaine.
- Cintres
- Nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice, shampoing, gel douche/savon, privilégier les déodorants à bille,...)
- Un sac de sport avec un short, une paire de chaussures et un survêtement
- En période hivernal : polaire/vêtements chauds, bonnet, gants, anorak, pull, chaussures imperméabilisés, vêtement de pluie.

Consignes particulières

- **Interdiction** d'apporter nourriture, friandises (dont chewing-gum) ou boissons.
- Sont interdits les objets coupants et contondants, les sprays et bombes aérosols quelle qu'en soit la nature ainsi que tous objets

La principale

Service
intendance

Référence

Dossier suivi par
Kimberley TASSARA

Téléphone
04 92 68 32 87

Fax
04 92 68 38 16

Mél.
ges.clg.massot
@ac-aix-marseille.fr

Place de l'Eglise
04250 La Motte du Caire



2/2

non-indispensables à l'activité scolaire. L'administration du Collège déclinera toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

- Le téléphone portable est autorisé entre 19h30 et 20h30.
- Les parents sont priés de veiller à la propreté des vêtements (y compris pompiers) et des chaussures (chaussures de sport notamment) durant toute l'année scolaire.
- Le collège décline toute responsabilité sur les accidents qui pourraient provenir d'un mauvais usage des appareils électriques type sèche-cheveux ou rasoir électrique. (ajout validé par le CA du 05 novembre 2020)